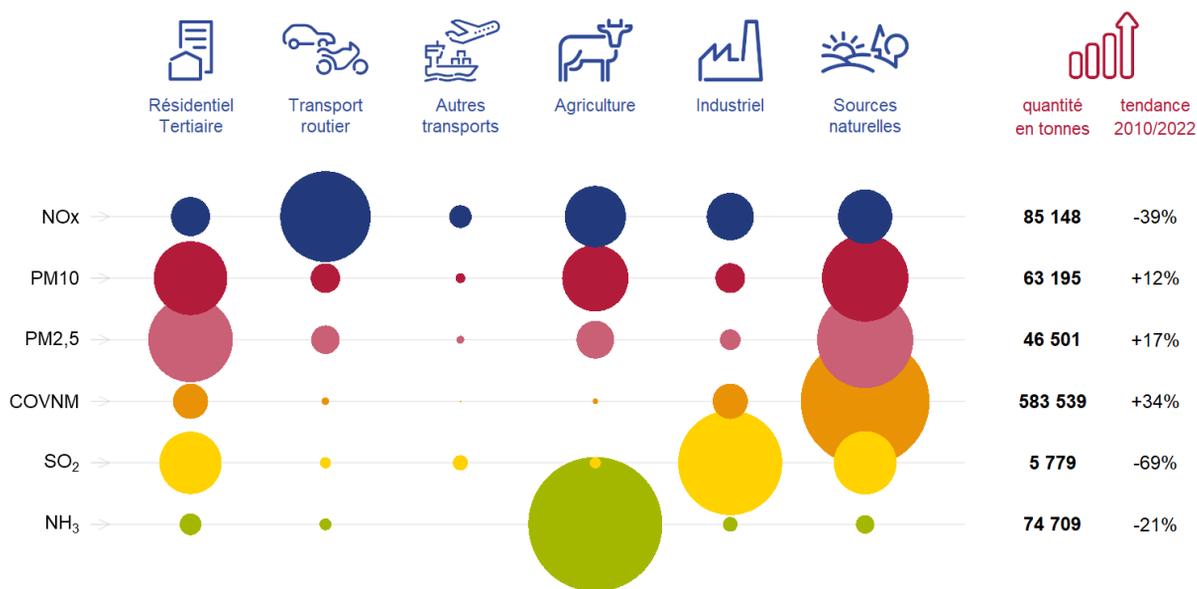


INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

Région Nouvelle-Aquitaine

Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité

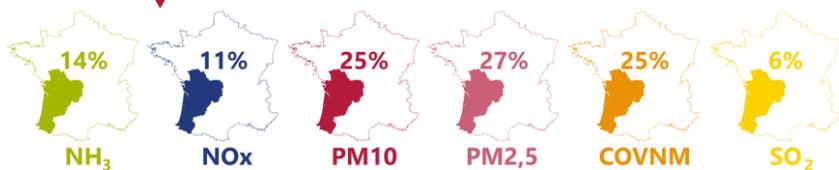


COVNM : composés organiques volatils non méthaniques NOx : oxydes d'azote PM₁₀ : particules grossières
 PM_{2,5} : particules fines NH₃ : ammoniac SO₂ : dioxyde de soufre

En 2022, les **incendies de forêts** ont significativement influencé le bilan des émissions de la région en contribuant fortement aux émissions de NO_x, SO₂, PM₁₀ et PM_{2,5}.

Hormis cette source, le transport routier est le premier contributeur des émissions de **NO_x**, suivi par l'agriculture, les industries et le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul). Concernant les **particules (PM_{2,5} et PM₁₀)**, les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux secteurs industriel et résidentiel/tertiaire (utilisation ou fabrication de colles, peintures, vernis, produits d'entretien et d'hygiène, chauffage au bois etc.). Le **SO₂** est principalement émis par les industries et le secteur résidentiel/tertiaire via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH₃** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures.

Contribution de la Nouvelle-Aquitaine dans les émissions nationales (2022)



6 067 387 habitants
en Nouvelle-Aquitaine

84 672 km²

9% de la France 16% de la France

Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>